

PLAN DE COURS

ECN-3170 : Microéconomie avancée

NRC 14444 | Hiver 2019

Préalables : ECN 2020

Mode d'enseignement : Présentiel

Temps consacré : 3-0-6

Crédit(s) : 3

Ce cours familiarise l'étudiant avec les techniques modernes de modélisation microéconomique par l'étude des problèmes classiques, notamment ceux liés à la théorie du duopole et à la théorie des jeux. Il s'adresse à l'étudiant qui souhaite se préparer aux études graduées en économique ou développer ses compétences techniques pour pouvoir lire et analyser la littérature en économie mathématique.

Plage horaire

Cours en classe

lundi	15h30 à 18h20	DES-0224	Du 14 janv. 2019 au 26 avr. 2019
-------	---------------	--------------------------	----------------------------------

Il se peut que l'horaire du cours ait été modifié depuis la dernière synchronisation avec Capsule. [Vérifier l'horaire dans Capsule](#)

Site de cours

<https://sitescours.monportail.ulaval.ca/ena/site/accueil?idSite=104050>

Coordonnées et disponibilités

Patrick González

Enseignant

2286 De Sève

pgon@ecn.ulaval.ca

Tél. : 656-2131 poste 7735

Disponibilités

Quand j'y suis. Vous pouvez me téléphoner ou m'écrire vous assurer que je peux vous rencontrer.

Patrick Gonzalez

Enseignant

Patrick.Gonzalez@ecn.ulaval.ca

Soutien technique

CSTIP - Centre de services en TI et pédagogie

Pavillon Charles-De Koninck, local 0248

aide@cstip.ulaval.ca

Téléphone : 418-656-2131 poste 405222

HORAIRE RÉGULIER

DU LUNDI AU JEUDI

De 8h à 12h et de 13h à 21h30

VENDREDI

De 8h à 12h et de 13h à 17h

SAMEDI

De 8h à 12h et de 13h à 16h45

En contactant le soutien informatique, il est possible qu'il vous soit demandé d'utiliser l'application de contrôle à distance, Team Viewer. Si tel est le cas, voici les liens pour exécuter celle-ci :

[Accédez à TeamViewer pour Windows](#)

[Accédez à TeamViewer pour Mac](#)

Sommaire

Description du cours	4
Objectif général du cours	4
Contenu du cours	4
Approche pédagogique	4
Contenu et activités	4
Évaluations et résultats	4
Liste des évaluations	4
Informations détaillées sur les évaluations sommatives	5
Examen intra	5
Examen final	5
Travail 1	5
Travail 2	5
Exercices	6
Exercice 1	6
Exercice 2	6
Barème de conversion	6
Règlements et politiques institutionnels	6
Évaluation de la qualité du français	7
Politique à l'égard des retards aux évaluations	7
Politique en matière d'absence aux évaluations	7
Étudiants ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou un trouble mental	7
Matériel didactique	8
Manuel (noir et blanc)	8
Manuel (tablette couleur)	8
Bibliographie et annexes	8
Bibliographie	8

Description du cours

Objectif général du cours

1. Développer les habiletés techniques des étudiants en modélisation microéconomique.
2. Apprendre LaTeX.

Contenu du cours

- Organisation industrielle.
- Optimisation sous contrainte.
- Théorie de la décision.
- Théorie des jeux.

Approche pédagogique

Les étudiants étudient le matériel préparé par le professeur pendant la semaine. La période en classe est avant tout consacrée à des exercices en petits groupe.

Contenu et activités

Le tableau ci-dessous présente les semaines d'activités prévues dans le cadre du cours.

Titre	Date
Cours sur LaTeX.	14 janv. 2019
Le monopole I	14 janv. 2019
Le monopole II	21 janv. 2019
L'équilibre I	28 janv. 2019
L'équilibre II	4 févr. 2019
Relations	11 févr. 2019
Algèbre linéaire	18 févr. 2019
Intra	25 févr. 2019
Semaine de lecture	4 mars 2019
Optimisation sous contraintes I	11 mars 2019
Optimisation sous contraintes II	18 mars 2019
Espérance d'utilité	25 mars 2019
Théorie des jeux I	1 avr. 2019
Théorie des jeux II	8 avr. 2019
Final	15 avr. 2019

Note : Veuillez vous référer à la section *Contenu et activités* de votre site de cours pour de plus amples détails.

Évaluations et résultats

Liste des évaluations

Sommatives			
Titre	Date	Mode de travail	Pondération
Examen intra	Le 25 févr. 2019 de 15h30 à 18h30	Individuel	20 %
Examen final	Le 15 avr. 2019 de 15h30 à 18h30	Individuel	20 %
Travail 1	À déterminer	En équipe	10 %
Travail 2	À déterminer	Individuel	10 %
Exercices	À déterminer	Individuel	30 %
Exercice 1	Dû le 21 janv. 2019 à 23h59	En équipe	5 %
Exercice 2	Dû le 28 janv. 2019 à 20h00	En équipe	5 %

Informations détaillées sur les évaluations sommatives

Examen intra

Date et lieu :	Le 25 févr. 2019 de 15h30 à 18h30 , En classe
Mode de travail :	Individuel
Pondération :	20 %
Remise de l'évaluation :	ECN-2225
Matériel autorisé :	Documentation permise.

Examen final

Date et lieu :	Le 15 avr. 2019 de 15h30 à 18h30 , En classe
Mode de travail :	Individuel
Pondération :	20 %
Remise de l'évaluation :	ECN-2225
Matériel autorisé :	Documentation permise.

Travail 1

Date de remise :	À déterminer
Mode de travail :	En équipe
Pondération :	10 %
Directives de l'évaluation :	Le travail doit être composé en LaTeX avec le gabarit fourni par l'enseignant.

Travail 2

Date de remise :	À déterminer
------------------	--------------

Mode de travail : Individuel
Pondération : 10 %
Directives de l'évaluation : Le travail doit être composé en LaTeX avec le gabarit fourni par l'enseignant.

Exercices

Date de remise : À déterminer
Mode de travail : Individuel
Pondération : 30 %
Directives de l'évaluation : Pour les exercices en format LaTeX

Exercice 1

Date de remise : 21 janv. 2019 à 23h59
Avant minuit.
Mode de travail : En équipe
Pondération : 5 %
Remise de l'évaluation : [Boîte de dépôt](#)
Directives de l'évaluation : Déposez le fichier *.pdf et le fichier *.tex.

Exercice 2

Date de remise : 28 janv. 2019 à 20h00
Mode de travail : En équipe
Pondération : 5 %
Remise de l'évaluation : [Boîte de dépôt](#)

Barème de conversion

Cote	% minimum	% maximum
A+	90	100
A	85	89,99
A-	80	84,99
B+	75	79,99
B	70	74,99
B-	66	69,99

Cote	% minimum	% maximum
C+	63	65,99
C	60	62,99
C-	56	59,99
D+	53	55,99
D	50	52,99
E	0	49,99

Règlements et politiques institutionnels

Règlement disciplinaire

Infractions relatives au bon ordre

Tout étudiant a une obligation de bon comportement dans un lieu universitaire ou à l'occasion d'une activité universitaire.

Infractions relatives aux études

Dans le but de préserver la crédibilité des attestations ou des diplômes délivrés et afin de s'assurer que les relevés de notes et les diplômes témoignent de la compétence et de la formation réelle des étudiants, il est interdit d'avoir des comportements répréhensibles associés au plagiat.

Pour en connaître davantage sur le plagiat et ses formes, vous pouvez consulter le site du [Bureau des droits étudiants](#), la capsule d'information [Citer ses sources et éviter le plagiat](#) et le site de la [Bibliothèque](#) pour savoir comment citer vos sources.

Tout étudiant qui commet une infraction au *Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval* dans le cadre du présent cours, est passible des sanctions qui sont prévues dans ce règlement.

Consultez le règlement à l'adresse suivante : <http://ulaval.ca/reglement-disciplinaire>

Harcèlement et violence à caractère sexuel

La Faculté des sciences sociales condamne toute manifestation de harcèlement psychologique, de harcèlement sexuel et de toute autre forme de violence à caractère sexuel. Dans le cadre des activités universitaires sous sa responsabilité, elle s'engage à prendre tous les moyens à sa disposition pour prévenir les conduites (comportements, paroles, actes ou gestes) qui portent atteinte à la dignité ou à l'intégrité psychologique ou physique, les faire cesser et sanctionner.

Consultez le règlement à l'adresse suivante : <http://ulaval.ca/reglement-prevention-harcelement>

Visitez le site du Centre de prévention et d'intervention en matière de harcèlement : <https://www2.ulaval.ca/services-ul/harcelement.html>

Politique et directives relatives à l'utilisation de l'œuvre d'autrui aux fins des activités d'enseignement, d'apprentissage, de recherche et d'étude privée à l'Université Laval

L'Université s'est dotée d'une politique institutionnelle sur le droit d'auteur le 1er juin 2014. Les enseignants doivent effectuer par eux-mêmes une saine gestion de l'utilisation de l'œuvre d'autrui, et ce, en conformité avec la *Loi sur le droit d'auteur*.

La Politique a pour objet d'énoncer l'importance que l'Université accorde à la protection des droits des auteurs, d'établir les choix prioritaires qui doivent être faits par le Personnel enseignant relativement à l'utilisation de l'Œuvre d'autrui aux fins des activités d'enseignement, d'apprentissage, de recherche et d'étude privée et de définir un concept administratif de l'utilisation équitable de l'Œuvre d'autrui à ces fins.

Consultez la politique à l'adresse suivante : http://www.bibl.ulaval.ca/fichiers_site/bda/politique-oeuvre-autrui-ca-2014-85.pdf

Évaluation de la qualité du français

La qualité de la présentation générale des travaux est notée négativement : une copie bâclée peut entraîner la perte d'au plus la moitié des points.

Politique à l'égard des retards aux évaluations

Les étudiants sont invités à prendre connaissance de la Politique du Département à l'égard des retards aux évaluations https://www.ecn.ulaval.ca/sites/ecn.ulaval.ca/files/Reglements/politique_retard.pdf. Suivant les règles de cette politique, l'étudiant qui se présente en retard à un examen pourrait ne pas être admis.

Politique en matière d'absence aux évaluations

Les étudiants sont invités à prendre connaissance de la politique du Département d'économique à l'égard des absences aux évaluations <http://www.ecn.ulaval.ca/fr/etudes/reglement-des-etudes>. [↗](#) Une absence non justifiée suivant les règles de cette politique entraînera une note de zéro à l'évaluation manquée.

Étudiants ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou un trouble mental

Les étudiants qui ont une **Lettre d'attestation d'accommodations scolaires** obtenue auprès d'un conseiller du **secteur Accueil et soutien aux étudiants en situation de handicap (ACSESH)** doivent rencontrer leur professeur au **début de la session** afin que des mesures d'accommodement en classe ou lors des évaluations puissent être mises en place.

Ceux qui ont une déficience fonctionnelle ou un handicap, mais qui n'ont pas cette lettre doivent contacter le **secteur ACSESH** au (418) 656-2880, le plus tôt possible.

Le secteur ACSESH vous recommande fortement de vous prévaloir des services auxquels vous avez droit afin de pouvoir réussir vos études, sans discrimination ni privilège. Vous trouverez plus de détails sur ces services à l'adresse suivante: www.aide.ulaval.ca/situation-de-handicap/presentation/

Pour plus d'informations sur les évaluations, consultez la *Procédure de mise en application des accommodations ayant trait à la passation des examens pour les étudiants ayant une déficience fonctionnelle*:
https://www.sgc.ulaval.ca/files/content/sites/aide/files/files/integration/depliant_acc_scolaire_dec2012.pdf

Matériel didactique

Manuel (noir et blanc)

1.  [Le monopole](#)
2.  [L'équilibre](#)

Manuel (tablette couleur)

1.  [Le monopole](#)
2.  [L'équilibre](#)

Bibliographie et annexes

Bibliographie

Geoffrey A. Jehle et Philip J. Reny (2010), *Advanced Microeconomic Theory (3rd Edition)*  , Prentice Hall.

C'est le manuel employé dans le cours de microéconomie à la maîtrise. Il comporte un « rappel » mathématique assez complet. Le présent cours est conçu pour vous préparer à lire ce rappel.

Le manuel que j'écris est offert en deux versions :

- **NB** : une version 8½x11 en noir et blanc diéale pour l'impression ;
- **IP** : une version en couleur formatée pour être lisible sur une tablette.

 [IP C1 Monopole.pdf](#)
(458,63 Ko, déposé le 9 janv. 2019)

 [NB C1 Monopole.pdf](#)
(419,91 Ko, déposé le 9 janv. 2019)